
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

Que retenir de 2019 ?

Je retiendrai le meilleur comme le pire.

Le meilleur : une année marquée par une activité soutenue au sein de nos services, par l'attribution des nouveaux marchés d'électrification et d'éclairage public pour une durée plus longue, par l'essor de la prise de compétence éclairage public qui concernait au 31 décembre 233 communes, par la montée en puissance du réseau Eborn qui désormais englobe 11 départements ou encore par les nouveaux services que propose le SDE 07 ; je pense aux marchés d'achats groupés d'énergie, ou encore à la revente des certificats d'économie d'énergie que nous gérons pour le compte de nos adhérents.

Mais de l'année 2019, je garderai aussi en mémoire ce mois de novembre au cours duquel les éléments naturels se sont déchaînés et enchaînés : le séisme du 11 novembre, puis les chutes de neige du 14 novembre et enfin les pluies du 23 ; ces événements ont durement frappé l'Ardèche, occasionnant en plusieurs points du département, de très importants dégâts sur les réseaux basse et moyenne tension. Les supports penchés ou cassés, câbles décrochés ont été très nombreux.

Au plaisir d'une future collaboration.

Patrick COUDENE
Président

Des événements qui nous ont amenés à nous mobiliser au plus vite, en concertation avec notre concessionnaire ENEDIS, afin que tous les foyers ardéchois retrouvent l'électricité. Rapidement mais surtout durablement.

Aujourd'hui, une page se tourne et alors que débute une nouvelle mandature, j'adresse à tous les délégués du Comité syndical mes sincères remerciements pour leur implication durant ces 6 ans.

Je souhaite aussi assurer nos 335 communes adhérentes du total soutien du SDE 07 dans les projets qu'elles conduiront lors des prochaines années.

Article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales :

" Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement de coopération intercommunale. "

SOMMAIRE

1

Introduction
p.4

2

Le service public
de l'énergie
p.7

3

Les concessions
p.8

4

L'électrification rurale
p.10

5

L'éclairage public
p.13

6

Le service énergie
p.14

7

L'urbanisme
p.20

8

Le système d'information
géographique
p.23

Nos Instances

Le Comité Syndical comptait **101** délégués en 2019, issus de différents collèges ; ils représentent directement ou indirectement les **335** communes ardéchoises.

En 2019, le Bureau s'est réuni **10** fois et le comité **4** fois.

108 délibérations ont été adoptées et **101** arrêtés ont été pris.



Le Comité syndical

101 délégués
4 réunions annuelles



Le Bureau syndical

20 membres
10 réunions annuelles



L'Exécutif

Le président
10 vice-présidents

Le budget 2019 en bref

Le budget 2019 a été voté le 18 mars 2019.

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
BP	39 138 672,79 €	12 976 700 €	52 115 372,79 €
DM1	354 364,07 €	0 €	354 364,07 €
DM2	3 450 786,74 €	594 534 €	4 045 320,74 €
DM3	100 027,75 €		100 027,75 €
CUMUL	43 043 851,35 €	13 571 234 €	56 615 085,35 €

Le SDE 07 actionnaire d'ÉNERGIES RHONE VALLÉE

En 2019 le SDE 07 a augmenté sa participation au capital de la SEM Energie Rhône Vallée, à hauteur de celui de la participation du syndicat d'énergies de la Drôme, soit 1 525 000 euros.

A cette occasion, le SDE 07 a suggéré que le capital de la SEM soit ouvert au conseil départemental de l'Ardèche.

Mais surtout, en 2019 des réalisations notables ont vu le jour :

Les travaux d'un parc photovoltaïque sur la commune de Montjoyer ont débuté (photo ci-dessous)

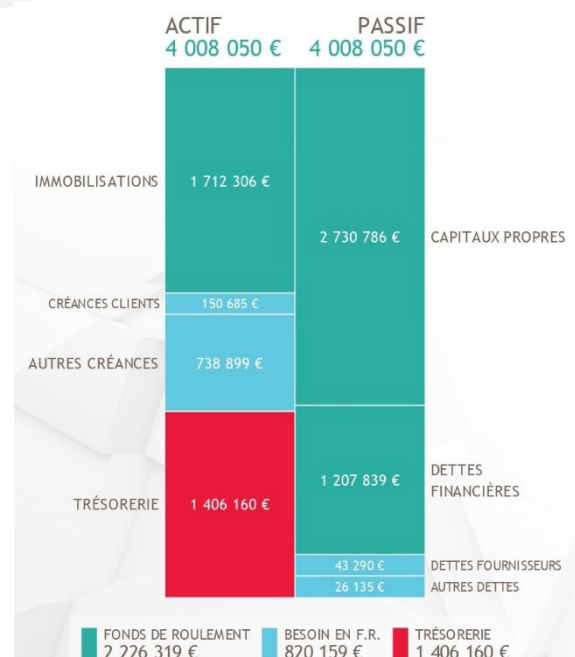
Deux partenariats avec la
CNR ont été signés :
un pour Erôme-Gervans,
l'autre pour Lavilledieu

Une prise de partenariat conjointe a été signée avec la commune de Salavas pour la réhabilitation d'une centrale hydraulique.



A noter qu'en 2019, le bilan financier a été positif pour la première année.
Par ailleurs, la puissance installée a atteint 1 Méga.

Bilan de la SEM au 30 septembre 2019



Les Ressources Humaines

Au 31 décembre 2019, le SDE 07 employait **33** agents.

EFFECTIFS		FEMMES	HOMMES
CATÉGORIE A	Administratifs	3	0
	Techniques	0	3
CATÉGORIE B	Administratifs	3	2
	Techniques	0	6
CATÉGORIE C	Administratifs	2	0
	Techniques	0	1
CONTRACTUELS		5	7
EFFECTIF TOTAL		14	19

- ▶ En 2019, deux agents sont partis à la retraite et 5 agents ont rejoint le SDE 07 :
 Yoanna LE GALL au service Eclairage public
 Marielle GRILLAT aux Archives, dans le cadre du poste partagé avec le SDIS, le SEBA et Ardèche Habitat
 Angéline CHANUT à l'accueil
 Daniel LAUZIER et David MAERTENS au service Electrification.
- ▶ Le 25 novembre 2019 Sandrine CHAREYRE, présidente du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Ardèche et Patrick COUDENE, président du SDE 07 ont signé une convention de disponibilité pour le développement du volontariat. Cette convention vise à organiser les modalités de disponibilités d'un salarié du SDE 07, Rémi BOUCLY, pour des missions opérationnelles et des actions de sapeur-pompier volontaire. Rémi BOUCLY, Conseiller en Energie Partagé, au sein du Pôle Energies est sapeur-pompier volontaire au centre d'incendie et de secours de Privas depuis le 6 avril 2019.



Le service public de l'énergie

A sa création en 1964, la mission du SDE 07 se résume à l'électrification rurale de l'Ardèche.

L'objectif était de permettre à tous les ardéchois, y compris ceux résidant dans les endroits les moins accessibles du département, d'être desservis en électricité. Aujourd'hui, le SDE 07 regroupe toutes les communes ardéchoises. Elles lui ont confié la propriété des réseaux.

Les compétences obligatoires sont valables pour tous les adhérents du SDE 07 par transfert de compétence : il s'agit notamment du contrôle de la distribution publique d'électricité et de gaz, ainsi que de la réalisation des travaux d'électrification.

► L'organisation et le contrôle de la distribution publique d'électricité et de gaz

Propriétaire des réseaux publics de distribution d'électricité BT (basse tension-400 v) et HTA (moyenne tension-20 000 v), mais aussi de gaz dans l'Ardèche, le SDE 07 a confié la gestion de ces réseaux aux concessionnaires ENEDIS, pour l'électricité et GRDF pour le gaz, à des conditions fixées par deux contrats de concession.

Le SDE 07 contrôle la bonne application de ces contrats de concession : entretien du patrimoine concédé, renouvellement des équipements, qualité de l'énergie fournie, investissements suffisants...

Par ce contrôle, le SDE 07 est le garant du service public de la distribution d'électricité et de gaz

► Travaux de renforcement et d'extension des réseaux électriques

Le SDE 07 finance et réalise pour le compte de la collectivité les travaux liés aux réseaux de distribution d'électricité : extensions, renforcements et raccordements au réseau électrique.

► La dissimulation des réseaux

La dissimulation consiste à améliorer l'environnement en rendant les réseaux plus discrets, tout en protégeant les équipements des intempéries. Elle contribue ainsi à la qualité de l'électricité fournie.

En cas de sécurisation des réseaux (fils nus ou zones sensibles aux intempéries), d'aménagement des bourgs centres et des villages de caractère, en site protégé ou à proximité de monuments classés ou inscrits ou encore dans les zones environnementales sensibles (Gorges de l'Ardèche, Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, Parc des Cévennes...), le SDE 07 assure l'enfouissement des lignes électriques et coordonne la dissimulation conjointe des réseaux de télécommunication et d'éclairage public.

Les Concessions

Le SDE 07 contrôle la bonne application des contrats de concession pour l'électricité et le gaz : entretien du patrimoine concédé, renouvellement des équipements, qualité de l'énergie fournie, investissements suffisants...).

Par ce contrôle, le SDE 07 est le garant du service public de la distribution d'électricité et de gaz.

Le contrôle des concessions est au cœur de la mission de service public qu'exerce le SDE 07 pour le compte de ses collectivités adhérentes qui lui ont transféré leurs compétences ; il est même une obligation impérative pour toute collectivité territoriale, dès lors qu'elle a recours à un concessionnaire ou un fermier.

Cette mission de contrôle est exercée de 3 manières :

► Le contrôle en continu

Les agents du Syndicat, chargés d'affaires notamment, sont en permanence sur le terrain et peuvent faire remonter au concessionnaire nombre de défauts constatés : défaut d'élagage, maintien de poteaux électriques sans câblage, vétusté de supports....

Ce constat peut être opéré également par le représentant d'une collectivité adhérente plus fréquemment encore sur le terrain ou par un simple usager. Le SDE 07 fait alors remonter sans délai les informations au concessionnaire qui a en charge la gestion du réseau.

Le Syndicat joue aussi le rôle de médiateur pour des questions diverses à traiter (déplacements d'ouvrages, coupures fréquentes....) que ce soit à la demande d'une collectivité territoriale ou d'un usager.

► Le contrôle technique et financier de la concession

Il s'agit du contrôle principal qui concerne autant la concession d'électricité (ENEDIS-EDF) que celle du gaz (GRDF).

Ce contrôle s'articule autour de deux points :

- l'examen du CRAC, c'est à dire du Compte Rendu Annuel d'Activité que le concessionnaire est tenu de produire à l'autorité concédante, le SDE 07, avant juillet de l'année suivante.

Le CRAC permet de faire le point sur l'évolution de la concession, d'un exercice à l'autre, tant sur les plans technique que financier, en mettant en avant les moyens mis en œuvre par le concessionnaire pour gérer au mieux la concession, les travaux réalisés, la qualité de desserte, les services offerts à la clientèle...

► Le contrôle de la taxe sur l'électricité

La principale ressource du Syndicat provenant de la taxe syndicale sur l'électricité, ce contrôle s'est renforcé depuis l'ouverture à la concurrence de la fourniture d'électricité et l'arrivée d'autres fournisseurs.

La mission est assurée par la direction administrative et financière du Syndicat qui contrôle :

- le versement des fonds dans les délais réglementaires ;
- l'application du bon « taux » de la taxe ;
- la fourniture d'un état récapitulatif du produit de la taxe par commune.

Un contrôle plus poussé est effectué en début d'année suivante, après production par ENEDIS du montant des frais d'acheminement réclamés aux fournisseurs ayant des clients éligibles dans chaque commune du département.

Ces états permettent de vérifier l'adéquation entre le produit de la taxe perçue par rapport aux recettes d'acheminement déclarées et la prise en compte des clients dans chaque commune déclarée. En cas de divergence, les fournisseurs sont appelés à régulariser la situation.

Le CRAC est présenté annuellement au Comité syndical, qui décide de l'approuver ou non. Il est également mis en ligne sur le site internet du SDE 07 pour qu'il soit accessible à chaque collectivité et usager, la décision du Comité syndical étant portée à la connaissance des adhérents du SDE 07.

- un contrôle thématique, confié à un prestataire spécialisé (conseil en collectivités, finances...). Depuis 2012, un groupement de commandes régional a été constitué entre syndicats d'énergie pour mener à bien cette mission, ce qui permet de se concerter sur les thèmes de contrôle à retenir, de minimiser les frais pour chaque structure, de mettre en commun le rendu des missions effectuées et d'être plus influents lorsqu'il s'agit de demander aux concessionnaires de faire évoluer, voire de réviser leur positionnement à l'égard des syndicats d'énergies.

► La concession pour l'électricité

8 379

km de réseau
Basse Tension
(BT)

6 688

postes de
transformation
BT/HTA

5 656

km de réseau
Moyenne Tension
(HTA)

16

postes
sources

219 288

points
de livraison

1 914 429

kWh
acheminés

30 ans

durée
de la
concession

1993

date de signature
du contrat de
concession

25 600 000 € d'investissements réalisés sur la concession

798 830 k € de valeur nette du patrimoine concédé

743 000 € de redevance R1 (fonctionnement)

1 394 200 € de redevance R2 (investissement)

► La concession pour le gaz naturel

674

km de
canalisations

52

postes de
détente réseau

386

robinets
de réseau

2 401

branchements
collectifs

24 527

compteurs
domestiques
actifs

26 261

clients

41

communes

963 000

MWh acheminés

30 ans

durée de la
concession

2005

date de signature
du contrat
de concession

1 850 000 € d'investissements réalisés sur la concession

42 580 000 € de valeur nette du patrimoine concédé

93 243 € de redevance R1 versée

L'Électrification Rurale

La compétence en électrification rurale recouvre plusieurs types d'interventions sur les réseaux publics de distribution d'électricité : les extensions, les renforcements ou fiabilisations et les dissimulations.



► Les demandes enregistrées en 2019

Il s'agit des demandes enregistrées en plus des autorisations d'urbanisme.

356 demandes ont été créées en 2019 dans le cadre d'extensions pour agriculteur, dissimulations, fiabilisations, renforcements, extensions hors autorisations d'urbanisme, etc.) soit 28 de moins qu'en 2018.

Sur ces 356 demandes, 187 sont devenues des affaires Electrification Rurale dès 2019, soit 52 % des demandes enregistrées

Les affaires ouvertes en 2019, c'est-à-dire les bons pour accord donnés en 2019, toutes années de demandes confondues, issues de l'urbanisme ou de l'électrification représentent 382 dossiers ouverts.

La répartition par types de chantiers est relativement identique à celles des années précédentes.

44 dissimulations

(3 de + qu'en 2018)

222 extensions

(9 de - qu'en 2018)

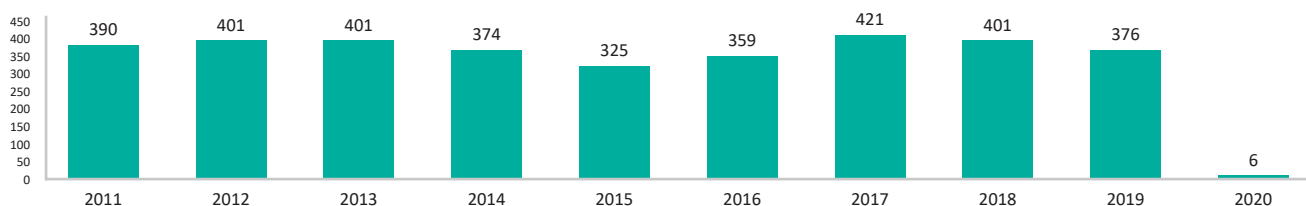
35 fiabilisations

(4 de + qu'en 2018)

81 renforcements

(17 de - qu'en 2018)

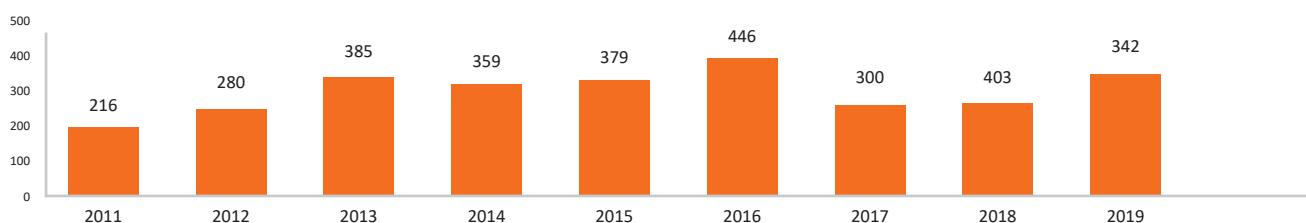
En **2019**, le montant de travaux engagés s'élevait à **19 400 000 € TTC** (dont **17 100 000 €** pour l'électrification). C'est un chiffre en hausse par rapport à 2018.



A noter :

En 2019 le SDE 07 n'a pas soldé énormément de dossiers. Le montant des dossiers soldés est d'environ **14 000 000 €**, dont **12 000 000 €** pour l'électrification.

Il était de **21 000 000 €** en 2018.

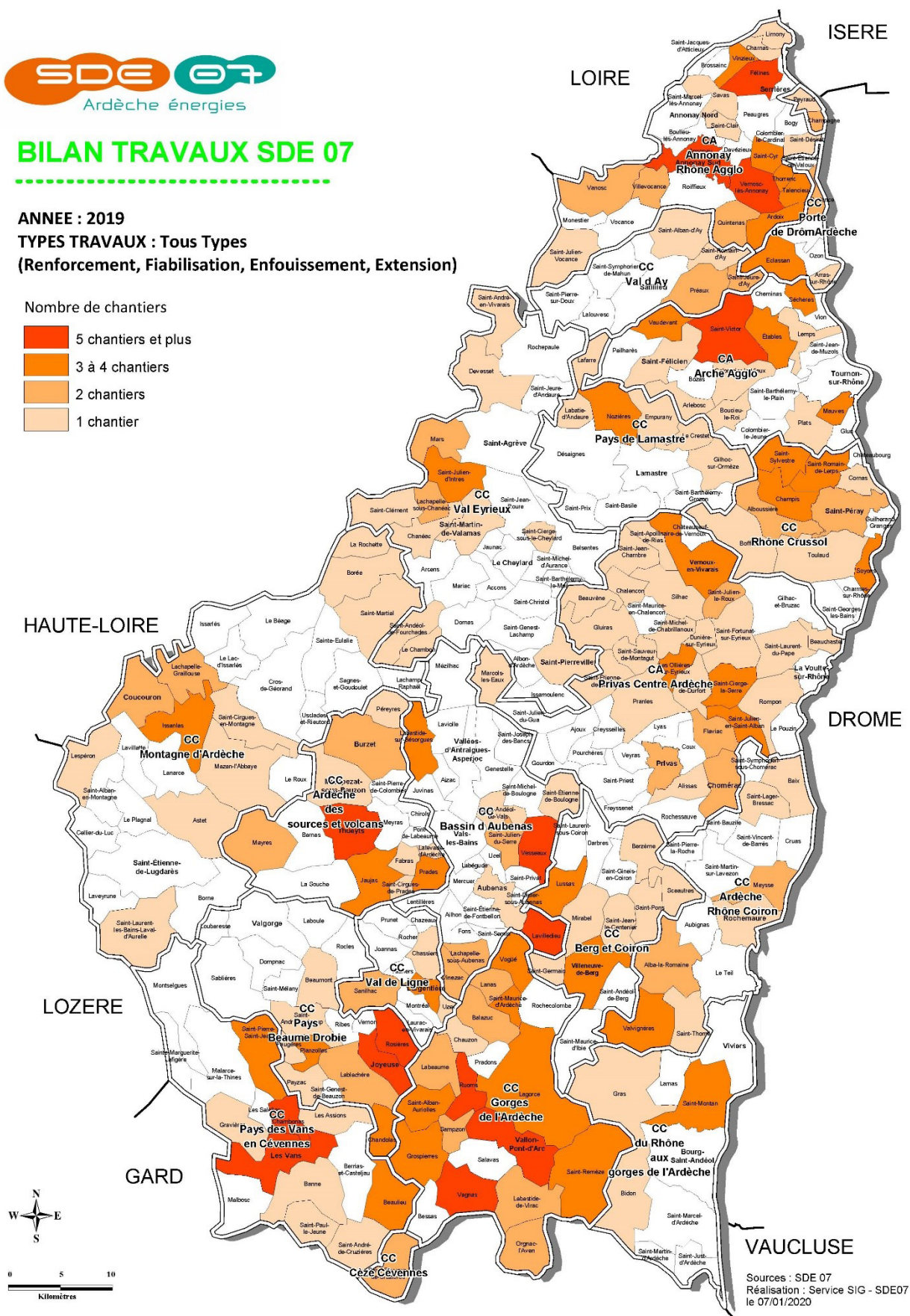
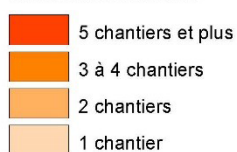


ANNEE : 2019

TYPES TRAVAUX : Tous Types

(Renforcement, Fiabilisation, Enfouissement, Extension)

Nombre de chantiers



L'Eclairage public

L'éclairage public en 2019 c'est 229 chantiers, une enveloppe de 7 millions, dont près d'1,5 millions pour la maintenance.

Un gros travail de renouvellement du parc, souvent vétuste et énergivore, a été effectué ; plus de 5 000 points lumineux ont ainsi été installés ou remplacés au cours de l'année 2019.

Ce travail étant loin d'être achevé, le budget du service Eclairage public connaîtra en 2020, une forte augmentation. 11 millions d'euros ont été votés dont 3 millions issus de l'emprunt.



Depuis 2015, plus de 15 000 points lumineux ont été remplacés.

Cela a permis une réduction de la facture des communes de 500 000 euros et d'économiser 500 tonnes de Co2.

► Les travaux réalisés par le SDE 07 sous maîtrise d'ouvrage déléguée

TYPE DE DOSSIER	NOMBRE DE DOSSIERS	MONTANT HT	MONTANT TTC	NOMBRE DE POINTS LUMINEUX CHANGÉS OU INSTALLÉS
Coordination ER	51	1 024 033,68 €	1 228 840,42 €	490
Éclairage public	145	2 307 497,62 €	2 768 997,14 €	2800
Équipements sportifs	6	207 345,50 €	248 814,60 €	60
Remplacement de ballons fluorescents	21	595 885,74 €	715 062,89 €	700
Schéma Directeur	6	1 714 702,37 €	2 057 642,84 €	1 370
Total	229	5 849 464,91 €	7 019 357,89 €	5 420

2019 en quelques chiffres

Nombre de communes ayant transféré la compétence : 233

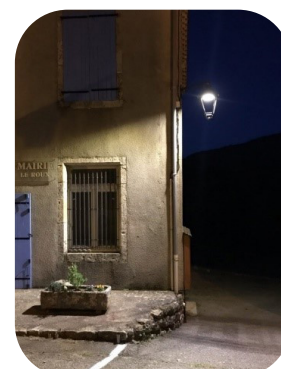
Nombre de communes adhérentes à la maintenance : 69

Coût de la maintenance : 1 406 703,93 €

Nombre d'interventions maintenance curative : 5 324

Nombre de lampes ayant bénéficié du changement systématique : 15 400

Nombre de points lumineux gérés : 61 797



Le service énergie

La prospective énergétique territoriale

Le SDE 07 accompagne les territoires qui s'engagent dans la transition énergétique en co animant un groupe de travail avec la Direction Départementale des Territoires sur les problématiques de PCAET, de territoires TEPOS – TEPCV.

Il met également à disposition un outil de Prospective Energétique, PROSPER, et contribue à hauteur de 50% aux coûts des études pour la réalisation des PCAET.

Le groupement d'achat d'énergie avec analyse des factures et suivi des consommations

Le SDE 07 a travaillé en 2019 à la reprise des marchés de l'énergie pour ses adhérents :

- le lot des sites supérieurs à 36 kVA a été attribué à l'entreprise TOTAL Direct Energie ;
- le lot éclairage public des communes ayant transféré leur compétence a été attribué à EDF.

En 2019, a également été projeté un nouveau groupement d'achat avec exécution des marchés, qui s'accompagnerait d'un renforcement de l'équipe. Projet abouti début 2020.

Le recours aux énergies renouvelables



Construction de chaufferies au bois en mandat d'ouvrage

Collectivités	Montant opération HT	Puissance KW	Baisse CO2 (tonnes)
Les Vans	587 417 €	500	146
Genestelle	118 709 €	50	13
Total	706 126 €	550	159

Accompagnement de chaufferies bois

Collectivités	Type d'accompagnement
Marcols-les-Eaux	Accompagnement tarification du réseau de chaleur
Montpezat-sous-Bauzon	Accompagnement tarification du réseau de chaleur
Saint-André-en-Vivaraïs	Accompagnement tarification du réseau de chaleur
Saint-Lager-Bressac	Accompagnement tarification du réseau de chaleur
Marcols-les-Eaux	Marché de maintenance
Tournon-sur-Rhône	Pré étude
Lamastre	Etude faisabilité
Désaignes	Pré étude, dossier subvention Région
Beaumont	Dossier subvention Région

Accompagnement de projets photovoltaïques

Collectivités	Type d'accompagnement	Nbre d'installations	Puissance KW	Coût estimé € HT	Baisse CO2
Barnas	Pré étude	2	15	37 600 €	2
Le Chambon	Pré étude	1	24	38 857 €	2
Belsentes	Pré étude	3	53	110 005 €	6
CDC ASV	Pré étude	4	175	263 198 €	17
SICTOBA	Pré étude, dossier subvention Région	1	45	67 511 €	5
Les Salelles	Pré étude, dossier subvention Région	1	15	26 402 €	2
CDC Beaume Drobie	Pré étude, dossier subvention Région	1	36	51 206 €	3
Marcols-les-Eaux - EHPAD	Dossier subvention Région	1	72	92 055 €	9
Marcols-les-Eaux-commune	Dossier subvention Région	1	12	32 563 €	1
Valgorge - EHPAD	Dossier subvention Région	1	36	51 787 €	4
Valgorge - commune	Dossier subvention Région	2	25	60 832 €	3
Valgorge - Syndicat canton	Dossier subvention Région	1	22	39 580 €	2
Chirols	Préparation projet	2	18	49 350 €	2
Rochepeule	Pré étude	3	58	93 981 €	6
	Total	24	605	1 014 927 €	63

Accompagnement pour la réalisation de travaux photovoltaïques

Collectivités	Type d'accompagnement	Nbre d'installations	Puissance KW	Coût opération HT	Baisse CO2
CDC ASV	Réalisation du projet	4	372	429 158 €	38
Jaujac	Réalisation du projet	1	14	29 620 €	2
Pont de Labeaume	Réalisation du projet	2	45	84 962 €	5
Fabras	Réalisation du projet	1	31	55 076 €	3
Champis	Réalisation du projet	2	17	48 442 €	2
	Total	10	479	647 258 €	50

Le financement des projets des collectivités

Le SDE 07 propose de subventionner les travaux d'économie d'énergie pour les communes adhérentes au service. Pour cela, il est nécessaire que les projets de travaux proposés soient éligibles aux Certificats d'Economie d'Energie (CEE).

L'assiette de subvention est la suivante :

DÉPENSE	ASSIETTE DE SUBVENTION
0 à 20 000 € HT	50%
20 000 à 40 000 € HT	30%
40 000 à 80 000 € HT	20%
80 000 € HT	Valorisation CEE

Le SDE 07 s'assure ainsi que les actions préconisées sont réalisées dans de bonnes conditions.

Une aide de près de 500 000 euros a été remise en 2019 pour accompagner les communes dans leurs travaux d'économies d'énergie.

2019
154 dossiers
1 474 439,85 € de travaux
229 083 MWH Cumacs

Le service Mobilité électrique (IRVE) et le réseau Eborn

En 2019, le SDE 07 a travaillé à faire évoluer le service dans 2 directions :

- ▶ Elargissement du réseau Eborn à 6 départements supplémentaires.
- ▶ Changement du mode de gestion d'Eborn avec la mise en place d'une délégation de service public pour 2020.

Le service en chiffres

Le service a permis plus de 10 800 charges pour une consommation de 112 MWh, soit l'équivalent d'environ 662 550 km parcourus.



Eborn en Ardèche en 2019

258 abonnés
10 800 recharges
Consommation de 112 000 kWh
111 bornes

Le réseau Eborn en 2019

1 667 abonnés
94 459 recharges
Consommation de 1 006 327 kWh
750 bornes

TOP 10 des bornes les plus utilisées :

01 Aubenas – Airette

06 Saint-Didier-sous-Aubenas

02 Largentière

07 Lagorce

03 Les Vans

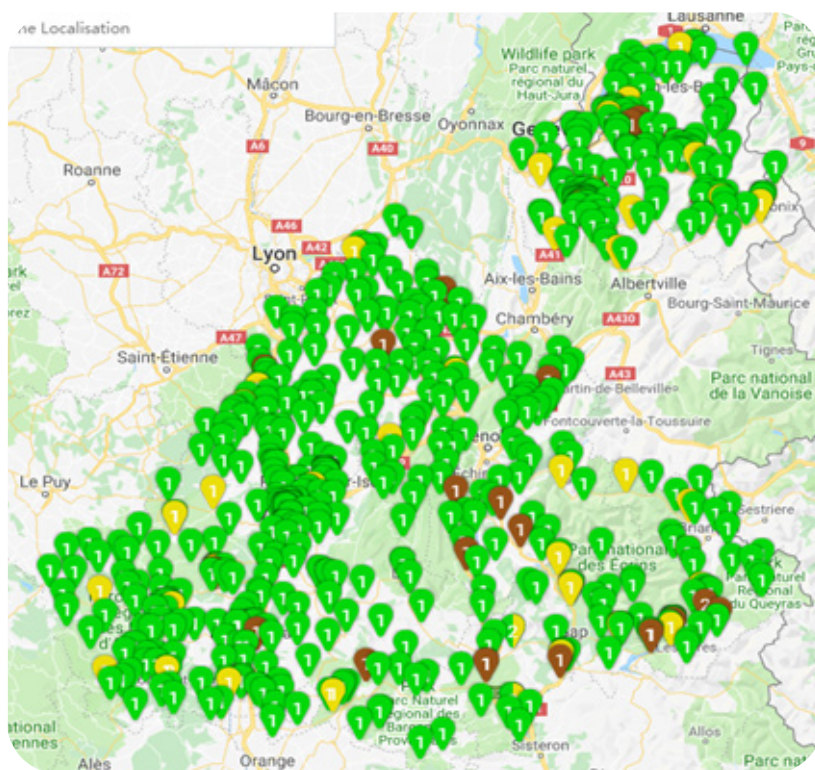
08 La Voulte-sur-Rhône

04 Vallon Pont d'Arc - Ratière

09 Privas - Champ de Mars

05 Privas - Foiral

10 Guilherand-Granges - Charles de Gaulle

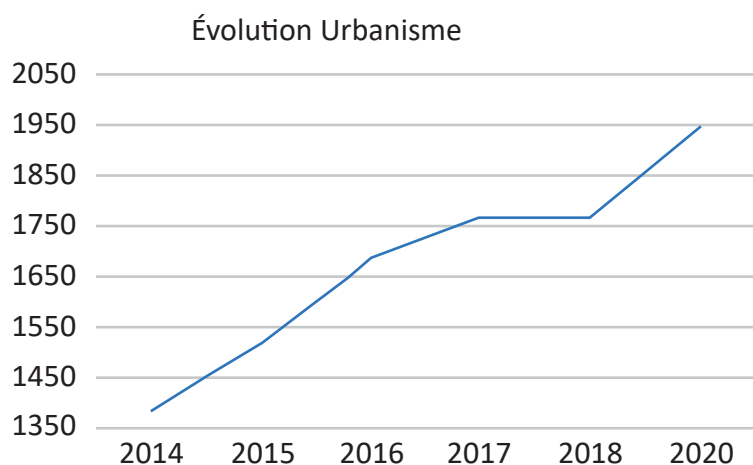


Implantation des bornes Eborn au 31/12/2019

L'urbanisme

2019 a été une année record en termes d'autorisations d'urbanisme reçues et traitées, avec une augmentation de 10 % par rapport à l'année précédente et de 42 % depuis l'année de création du service.

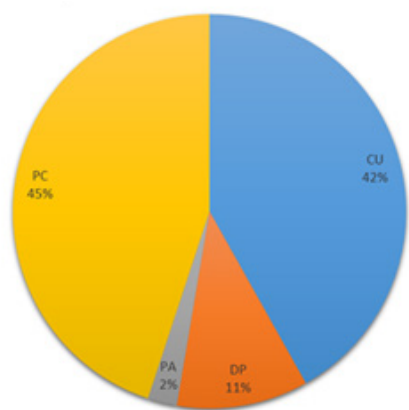
1 959 autorisations d'urbanisme ont été enregistrées et traitées ; c'est **181** dossiers de plus qu'en 2018.



On est en moyenne à plus de 160 autorisations d'urbanisme traitées par mois, soit 10 de plus que ces dernières années.

Année	Nbr AU	% Evolution An / An	% Evolution Depuis 2014
2014	1381		
2015	1521	10%	10%
2016	1698	12%	23%
2017	1779	5%	29%
2018	1778	0%	29%
2019	1959	10%	42%

2019 : répartition des types d'Autorisations d'Urbanisme reçues



Année après année, la logique de répartition reste sensiblement la même :

- ▶ Presque 90 % de CU et de PC mais en 2019 on recense plus de permis de construire que de certificats d'urbanisme. Il s'agit donc de projets concrets.
- ▶ Le taux des divisions parcellaires reste stable.
- ▶ Le nombre de permis d'aménager est plus anecdotique, par rapport au nombre de projets de constructions « uniques » liés à des certificats d'urbanisme ou des permis de construire.

CU (certificats d'urbanisme)	820
DP (Déclaration préalable)	212
PA (Permis d'aménager)	47
PC (Permis de construire)	880
Total général	1 959

Sur ces 1 959 autorisations d'urbanisme, 81 sont déjà devenues des affaires.



7 communes ont envoyé plus de 45 autorisations d'urbanisme (AU) cette année 2019 :

COMMUNE	Nombre AU 2019
VERNOSC-LES-ANNONAY	78
LES VANS	77
FELINES	69
JOYEUSE	63
VALLON-PONT-D'ARC	54
LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS	52
ROSIERES	48

Au total, 2 315 avant projets sommaires (APS) ont été étudiés par les services électrification et urbanisme en 2019 (contre 2 162 en 2018).

CATÉGORIE	ÉTAT	Nbre dossiers
URBANISME	AFFAIRE	81
	DEMANDE	1878
Total URBANISME		1 959
ÉLECTRIFICATION	AFFAIRE	187
	DEMANDE	169
Total ÉLECTRIFICATION		356
Total GÉNÉRAL		2 315

Le Système d'Information Géographique

Il convient de préciser qu'en 2019, le SDE 07 et certaines communes ont respectivement commencé à utiliser les logiciels X'Map et MUSE alors que le logiciel historique SIMAP était encore en service.

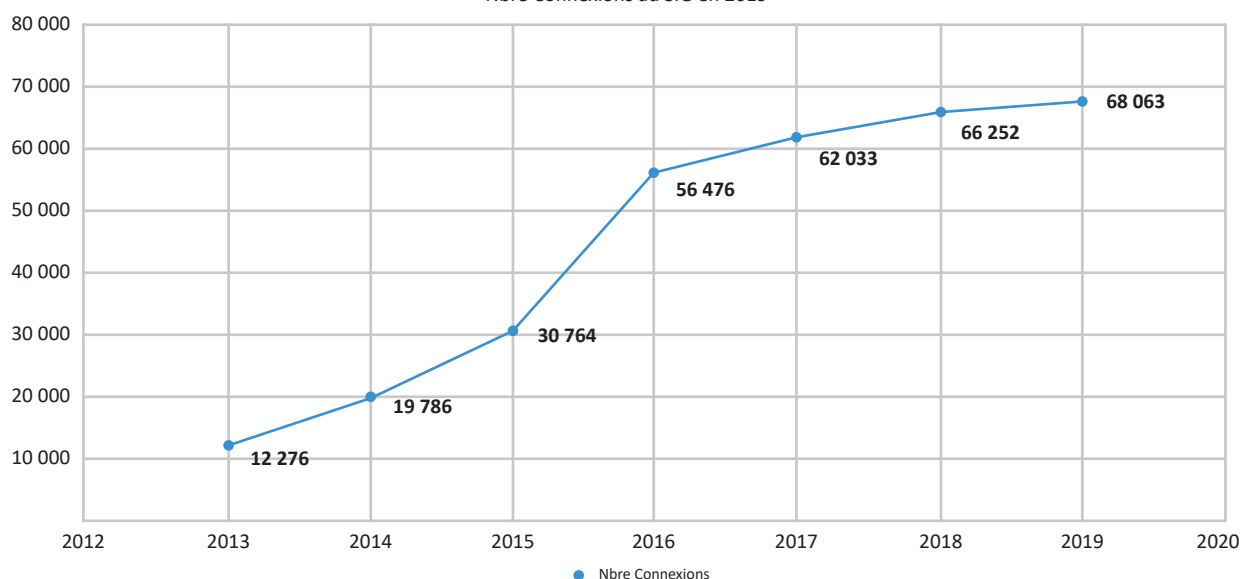
Ce service gratuit connaît une fréquentation en hausse constante depuis son entrée en fonction en 2013. En 2019, 68 063 connexions ont été enregistrées, soit 1 811 connexions en plus par rapport à 2018, et une progression de plus de 55 000 connexions depuis 2013.



Pour mémoire

En 2013 : 12 276 connexions
 En 2014 : 19 786 connexions
 En 2015 : 30 764 connexions
 En 2016 : 56 476 connexions
 En 2017 : 62 033 connexions
 En 2018 : 66 252 connexions

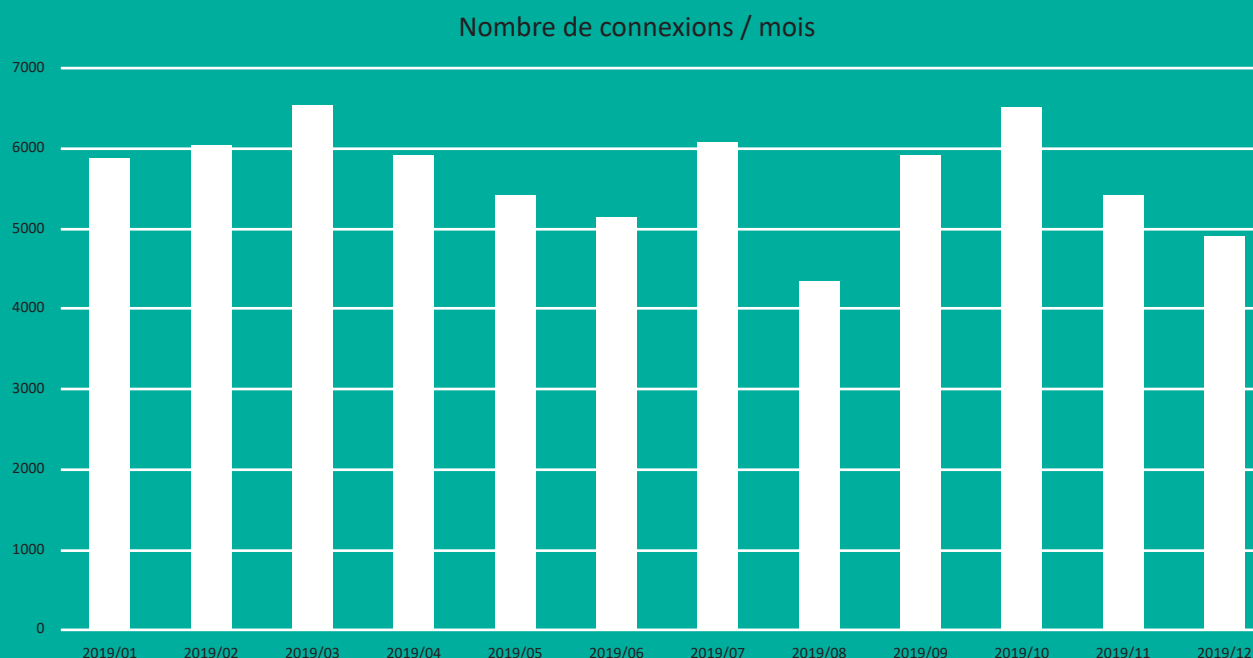
Nbre Connexions au SIG en 2019



Par thématique :

TYPE D'UTILISATEURS	NOMBRE DE CONNEXIONS EN 2019	NOMBRE DE CONNEXIONS EN 2018
CADASTRE	2	7
COLLECTIVITÉ	65 232	63 366
ENTREPRISE	919	808
SDE 07	1629	1 759
SIRAP (pour test)	281	312
TOTAL GÉNÉRAL	68 063	66 252

- Usage anecdotique des services du cadastre
- Progression de l'accès des collectivités
- Progression de l'usage de nos bureaux d'études et des accès du SDE 07 (accès quotidiens des agents du SDE 07).



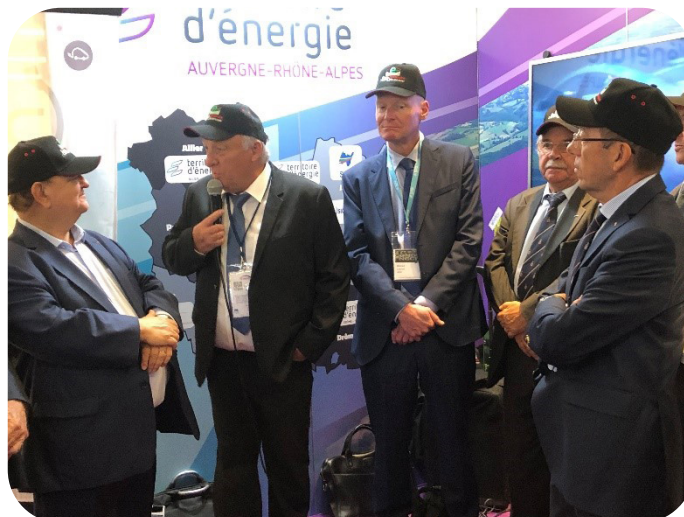
On constate un usage important, relativement stable sur l'année, avec comme toujours :

- Un pic d'activité en juillet.
- Un usage moins important durant le mois d'août.
- Un pic d'utilisation en mars, et la montée en charge de l'utilisation en septembre - octobre - novembre.

Le Syndicat sur le terrain

► Le congrès de la FNCCR, Nice

Lors du Congrès de la FNCCR, l'Automobile Club de Monaco a renouvelé son partenariat avec Eborn en vue du 4ème Rallye Monte Carlo électrique.



En octobre, le congrès de la FNCCR a été l'occasion pour Patrick COUDENE de recevoir, au nom du SDE 07, en tant que porteur du projet, le prix ACTEE 2019.

Le programme de Certificats d'Economies d'Energie ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour

l'Efficacité Energétique) vise à apporter un soutien aux collectivités territoriales par l'attribution de fonds permettant de réduire les coûts organisationnels liés à la transition énergétique, ainsi que par la mise à disposition d'outils permettant de simplifier leurs actions.



► Le Salon des Maires de France, Paris.



Lors du congrès des maires de France, la chambre des métiers de France a remis des prix aux communes lauréates du concours «Ma ville, Mon artisan». Dans la catégorie «Développement économique et emploi», la commune de Mayres a remporté le premier prix pour la reprise d'une boulangerie qui sera hébergée dans un bâtiment communal. Le SDE 07 est fier d'avoir soutenu ce projet de rénovation du bâtiment. Une subvention de 20 000 euros a été accordée à Mayres pour ses travaux d'isolation globale du bâtiment, de pose de planchers chauffants, d'installation d'une pompe à chaleur et d'une ventilation double flux.

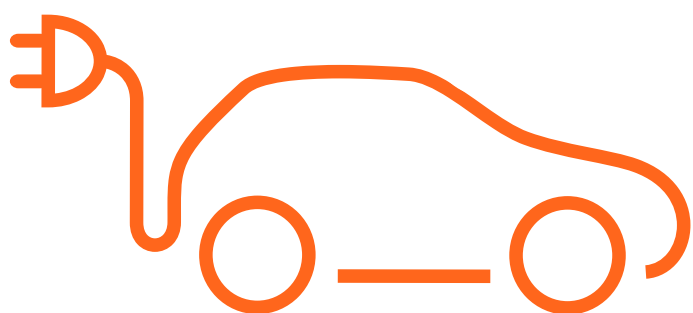


► Le Salon des Maires de l'Ardèche, à Davézieux



► L'eRallye de Monte-Carlo 2019

3 voitures aux couleurs d'Eborn ont participé à cette 4ème édition de l'eRallye de Monte-Carlo. On retiendra la performance de l'équipage composé de Joël Teston et Benoît Vigne du SDE 07 qui termine à la 21ème place au classement général (sur 48 équipages engagés) et à la 3ème place du Challenge Consommation d'Énergie grâce à leur éco-conduite. Les deux autres équipages finissent 23èmes et 26èmes.



► De nombreuses inaugurations et visites de chantiers

Rénovation de l'école
de Beauchastel.



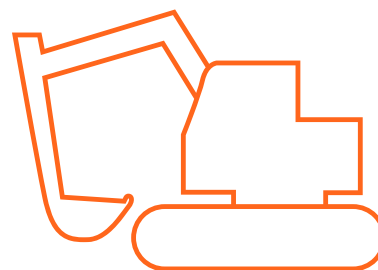
Rénovation de l'éclairage
public à Chassiers.

Labastide-sous-Besorgues
Inauguration des travaux
d'enfouissement des réseaux.





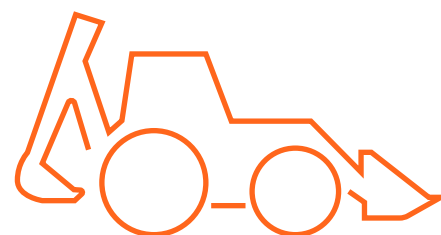
Les Vans
Visite du réseau de chaleur au bois avec le
syndicat d'énergies de la Lozère.



Soyons
Inauguration des travaux
d'enfouissement des réseaux.



Inauguration de la
traversée de Mariac.





Visite de chantier à Roiffieux.



Inauguration de l'enfouissement des réseaux à Saint-Jean-Roure.



04 75 66 38 90

sde07@sde07.com

www.sde07.com

283 Chemin d'Argevillières, 07000 Privas

Ardèche Énergies - SDE07

@07Sde07

